PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR DANS LE BTP

CCTH GO : Formation des intérimaires délégués dans des entreprises du gros-œuvre

Taux de réussite : 97.1%

Taux de satisfaction : 93%

13/06/2023

PUBLIC VISE	DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES
Personnel intérimaire délégué dans des entreprises du gros- œuvre et exposé aux risques de chute de hauteur.	Cf. convention ou devis Horaires variables : 8h30/17h00 Durée : 21h
PRE REQUIS	**MOYENS TECHNIQUES**
Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de comprendre des consignes orales et de répondre par écrit aux questions posées.	• Remise d'un livret pédagogique • Exercices pratique avec l'équipement concerné, (plate-forme de travail de 6 mètres de hauteur, échafaudage de pied, échafaudage roulant, harnais antichute, ligne de vie…)

COMPETENCES

1. Utilisation des échafaudages de pied selon la recommandation R408
2. Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants selon la recommandation R457
3. Utilisation des plates-formes de travail en encorbellement (PTE) selon la recommandation R464
4. Utilisation des systèmes d'arrêt de chute selon la recommandation R431
5. Prévention du risque de renversement des banches sous l'effet du vent R399

De plus, il convient de sensibiliser les opérateurs aux bonnes pratiques concernant :

- La mise en œuvre des banches en sécurité selon la recommandation R399
- La pose et dépose en sécurité des équipements de protection collective temporaires (EPC = garde-corps)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opera s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique.
- Alternance d'apports d'information et les mises en pratique.
- Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

ORGANISATION

JOUR 1 :

1. Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels,
2. Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes,
3. Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement,
4. Assimiler les conditions de sécurisation des banches.

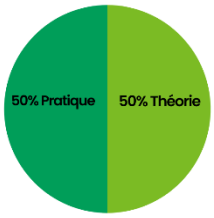

JOUR 2 :

1. Théorie et pratique au port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP…)

JOUR 3 :

1. Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant (théorie et pratique),
2. Réaliser les vérifications journalières,
3. Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profils type (CV détaillés sur simple demande) : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.

Fiche programme de la formation : Jour 1

Objectifs :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes detravail en encorbellement (PTE)
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches

Déroulement de la session :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :
  - Accidentologie,
  - Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques,
  - Les acteurs de la prévention,
  - Les obligations de l'Agence d'Emploi et de l'Entreprise Utilisatrice,
  - Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil…
  - Les PGP, priorisation des EPC,
  - Le PGC et les PPSPS,
  - Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance …

- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :
  - Les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dallessur des éléments en bois),
  - Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes…
  - Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :
  - Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti-soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires …
  - Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, accès sécurisé …
  - Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement …

- Assimiler les conditions de sécurisation des banches :
  - Constitution des banches, éléments de sécurité : garde-corps de plateforme, protection face coffrante, étais de stabilisation, compas …
  - Techniques de stabilisation, notice du constructeur,
  - Rotation des banches : stabilisation des sous-ensembles en phase déplacement etstockage.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.
Evaluation pratique en continu par le formateur.

Fiche programme de la formation : Jour 2

Objectifs :

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute,
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP …),
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des élémentsde fixation,
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre,
- Mesures de préventions et règles de sécurité.

Déroulement de la session :

- Théorie :
  - Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories,
  - Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale,
  - Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages,
  - Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des élémentsde fixation, choix, position, validation,
  - Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage,
  - Mise en œuvre,
  - Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
  - Vérifications avant mise en œuvre,
  - Mises en situation : application de la théorie,
  - Essais de suspension inerte,
  - Les nœuds.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.
Evaluation pratique en continu par le formateur.

Fiche programme de la formation : Jour 3

Objectifs :

- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant,
- Réaliser les vérifications journalières,
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

Déroulement de la session :

- Théorie :
  - Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages desmodèles MDS,
  - Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
  - La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification,
  - L'exploitation de la notice du fabricant,
  - L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles,
  - La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation,
  - Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied,
  - Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages …
  - Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants),
  - Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation).

- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
  - Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.

Evaluation théorique des connaissances acquises par QCM (Vrai/Faux) de 20 questions avec un minimum de 13 bonnes réponses.
Evaluation pratique en continu par le formateur.

SUIVI-EVALUATION

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.
La réussite à l'ensemble des évaluations journalières sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une « Carte CCTH GO ».
Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que l'Attestation de fin de formation sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.